



MARQUES DE FABRIQUE DE COMMERCE OU DE SERVICE

Code de la propriété intellectuelle

Livre IV : Titre premier, chapitre premier

Livre VII : Titre premier ; Livre VIII

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque reproduite au verso a été enregistrée.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Cet enregistrement sera publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle

n° 07/10 Vol. II du 9 mars 2007

Le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle

Benoît BATTISTELLI

INSTITUT
NATIONAL DE
LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

SIEGE
26 bis, rue de Saint-Petersbourg
75800 PARIS cedex 08
Téléphone : 33 (0)1 53 04 53 04
Télécopie : 33 (0)1 53 04 45 23
www.inpi.fr



Cabinet MEYER & Partenaires
Bureaux Europe
20, Place des Halles
67000 STRASBOURG

N° National : 06 3 454 407

Dépôt du : 4 OCTOBRE 2006

à : I.N.P.I. STRASBOURG

NG SISTEM, société à responsabilité limitée, Lieu-dit Chatillon,
Route de Treillères, 44700 ORVAULT.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
Cabinet MEYER & Partenaires, Bureaux Europe, 20, Place des
Halles, 67000 STRASBOURG.

VISIONEX

Classe N° 9 : Appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images ; bornes interactives, serveurs audio vidéo interactifs, supports d'enregistrement magnétiques, distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs, appareils et instruments de lecture optique et d'informations codées, appareils et instruments audiovisuels d'intercommunication, de télécommunication et de télématique, appareils d'enseignement audiovisuel, automates à musique à prépaiement, distributeurs automatiques, bandes vidéo, distributeurs de billets (tickets), caméras vidéo, cartes à mémoire, à microprocesseur ou à puce, cartes de mémorisation de programmes de jeux, cartes électroniques d'extension de ports USB, clés USB, dispositifs d'identification par ondes radio, cartes magnétiques, cartes magnétiques d'identification, cartouches de jeux vidéo, casques à écouteurs, cassettes vidéo, circuits imprimés, circuits intégrés, lecteurs de codes à barres, disques compacts (audio-vidéo), disques optiques compacts, CD-Rom, DVD, crayons et pointeurs électroniques et/ou magnétiques (pour unités d'affichage visuel), disques acoustiques, changeurs de disques (informatique), disques magnétiques, disques optiques, appareils pour le divertissement conçus pour être utilisés seulement avec un récepteur de télévision, un écran d'ordinateur ou une borne interactive, cartes de jeux électroniques, supports de données optiques, supports de données magnétiques, écouteurs téléphoniques, écrans vidéo, écrans de visualisation, encodeurs magnétiques, enregistreurs à bande magnétique, appareils d'enseignement, hologrammes, appareils pour le traitement de l'information, interfaces (informatique), mécanismes pour appareils déclenchés par l'introduction d'un jeton, logiciels de jeux, lecteurs (informatique), lecteurs de cassettes, lecteurs de codes à barres, lecteurs de disques compacts, lecteurs optiques, logiciels (programmes enregistrés), logiciels d'éducation, logiciels d'information, logiciels interactifs, consoles de jeux électroniques, consoles et manettes de commande pour bornes interactives et jeux vidéo, modems, ordinateurs, ordinateurs blocs-notes, périphériques d'ordinateurs, programmes d'ordinateurs (logiciels téléchargeables), programmes d'ordinateurs enregistrés, publications électroniques (téléchargeables), puces (circuits intégrés), récepteurs (audio, vidéo), souris (informatique), tableaux d'affichage électroniques.

Classe N° 28 : Jetons pour jeux, jeux automatiques (machines) à prépaiement, jeux automatiques autres que ceux utilisés seulement avec récepteur de télévision, appareils de jeux électroniques autres que ceux conçus pour être utilisés seulement avec récepteur de télévision, jeux électroniques portables et portatifs, jeux interactifs.

Classe N° 35 : Publicité, services d'abonnement à des journaux, des lettres d'information (pour des tiers), affichage, diffusion d'annonces publicitaires notamment via bornes interactives, courrier publicitaire, diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons), location de distributeurs automatiques, distribution de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons), mise à jour de documentation publicitaire, recueil de données dans un fichier central, systématisation de données dans un fichier central, gestion de fichiers informatiques, agences d'informations commerciales, recherches d'informations dans des fichiers informatiques (pour des tiers), location de matériel publicitaire, location de temps publicitaire sur tout moyen de communication, location d'espaces publicitaires, étude de marché, organisation d'expositions, de foires, de forums à buts commerciaux ou de publicité, promotion des ventes (pour des tiers), publication de textes publicitaires, courrier publicitaire, publicité en ligne sur un réseau informatique notamment via bornes interactives, transcription de communications, services de fidélisation de clientèle au travers d'actions promotionnelles.

Classe N° 38 : Télécommunications, services d'acheminement et de jonction pour télécommunications, services d'affichage électronique (télécommunications), communications par réseau de fibres optiques, communications par terminaux d'ordinateurs, fourniture d'accès à un réseau informatique mondial, services de fourniture de connexion à un réseau informatique, informations en matière de télécommunications, location d'appareils de télécommunication et notamment de bornes interactives, location d'appareils pour la transmission de messages, messagerie électronique, transmission de messages, transmission de messages et d'images assistée par ordinateur, services de téléconférences, services de consultations techniques en matière de réseaux informatiques ainsi que la transmission, la diffusion de données ou d'information par voie télématique.

Classe N° 41 : Education, formation, formation dans le domaine de la programmation, de l'installation, de la gestion et de la maintenance de logiciels d'ordinateurs ou de bornes interactives, organisation et conduite de congrès, de concours, de colloques, de conférences, de séminaires et de symposiums, enseignement par correspondance, divertissement télématique, exploitation de publications électroniques en ligne (non téléchargeables), organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs, location de films cinématographiques, formation pratique (démonstration), services d'imagerie numérique, services de jeu proposés en ligne (à partir d'un réseau informatique), services de loisirs, organisation et conduite d'ateliers de formation, publication de livres, de périodiques, de codes de bonne conduite, de règles liés notamment à la certification et à la labélisation de bornes interactives, publication de textes (autres que textes publicitaires), publication électronique de livres, de périodiques, de codes de bonne conduite, de règles liés notamment à la certification et à la labélisation de bornes interactives, sous-titrage, services de publication et d'édition de disques interactifs, disques compacts audio numérique.

Enregistrement N° : 06 3 454 407 (suite)

Classe N° 42 : Services d'élaboration et de conception de normes, services d'élaboration, de conception, d'installation et de mise à jour de logiciels ou de bases de données, services de labélisation de bornes interactives, services de certification notamment de bornes interactives, services de dessinateurs d'arts graphiques, gérance de droits d'auteur et de droits de propriété industrielle, services de concession de licence de propriété industrielle, reconstitution de bases de données, conception de systèmes informatiques, consultation en matières d'ordinateurs et de bornes interactives, contrôle de qualité, conversion de données et de programmes informatiques (autre que conversion physique), conversion de données ou de documents d'un support physique vers un support électronique, services de dessinateurs d'arts graphiques, duplication de programmes informatiques, création et entretien de sites Web pour des tiers, expertises (travaux d'ingénieurs), hébergement de sites informatiques (sites Web), installation de logiciels, location de logiciels informatiques ou de bases de données, location d'ordinateurs, maintenance de logiciels d'ordinateurs ou de bases de données, programmation d'ordinateurs ou bornes interactives.

Classes de produits ou services : 9, 28, 35, 38, 41, 42.